

GUIDE ÉLEVEURS

IDENTIFICATION
ET TRAÇABILITÉ
OVINS & CAPRINS



NOTIFICATION
DE MOUVEMENTS
PAR LOTS

NOUVELLES OBLIGATIONS
RÉGLEMENTAIRES



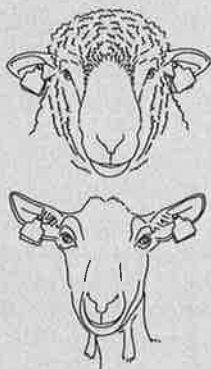
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

IDENTIFICATION
OVINE & CAPRINE



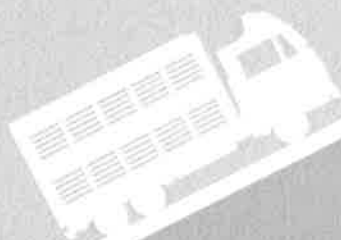
POURQUOI DE NOUVELLES OBLIGATIONS ?



La réforme de l'identification et de la traçabilité, initiée en 2005 à l'échelle européenne (règlement européen (CE) n°21/2004), est destinée à améliorer la gestion des crises sanitaires (fièvre aphteuse, tremblante, FCO...) afin de préserver la santé des animaux et des consommateurs en Europe.

Les nouvelles obligations 2009 sont une étape supplémentaire dans la réalisation de cette réforme : chaque détenteur de petits ruminants doit notifier tout mouvement de lots d'animaux entrant ou sortant de son exploitation. La réalisation de ces notifications permettra de disposer d'une base de données unique, dans laquelle tous les mouvements de lots de moutons et de chèvres entre les exploitations seront recensés.

L'identification électronique des animaux et leur suivi individuel seront les dernières étapes de la réforme. Elles seront mises en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2010 et permettront de finaliser le dispositif de traçabilité des petits ruminants en France.



Notification : action de transmettre des informations à une base de données nationale

Vos nouvelles obligations

Notifier tous les mouvements (entrée ou sortie) des petits ruminants

QUI ?

→ Tout détenteur éleveur de petit ruminant.

QUOI ?

→ Des mouvements de lots de petits ruminants.

QUAND ?

→ Dans les 7 jours suivant les mouvements par lots.

A QUI ?

→ À l'EdE
(Possibilité de déléguer la réalisation de la notification à votre opérateur, voir dernière page).

RAPPEL des obligations antérieures

- Maintenir en permanence l'identification des animaux.
- Tenir à jour un registre d'identification des petits ruminants.
- Respecter les règles de remplissage du document de circulation des petits ruminants.

LE DOCUMENT DE CIRCULATION : SUPPORT DE LA NOTIFICATION

- ATTENTION**
- Les documents de circulation doivent être impérativement signés.
 - Pour chaque document de circulation que vous remplissez, **il faut une notification de votre part.**
 - Un exemplaire du document de circulation doit être conservé dans votre exploitation,

Nom transporteur <u>GPC</u>		N° transporteur <u>FR 29.003.261</u>		N° véhicule <u>FR 123456789</u>	
Date et heure de chargement <u>01/05/15H</u> Carillon <input checked="" type="checkbox"/>		Date et heure de déchargement <u>01/05/15H</u> Carillon <input type="checkbox"/>		Signature du transporteur <i>[Signature]</i>	
DÉPART			ARRIVÉE		
Envoyé <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> Centre de Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input checked="" type="checkbox"/> N° d'exploitation <u>FR 123456789</u> Déporteur Raison sociale ou Nom Pénom <u>Marché des ovins</u> N° SIREN <u>023456789</u> Adresse exploitation Code postal <u>79000</u> Ville <u>Niame</u> Signature du détenteur d'origine ou cachet du responsable de l'exploitation d'origine No ovins <u>50</u> No caprins			Envoyé <input checked="" type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> Centre de Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> N° d'exploitation ou N° abattoir <u>FR 123456789</u> Déporteur Raison sociale ou Nom Pénom <u>Eari du Grand Pré</u> N° SIREN Adresse exploitation Code postal <u>16470</u> Ville <u>La Chapelle Montreuil</u> Signature du détenteur d'arrivée ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée No ovins <u>38</u> No caprins		
Le signataire est tenu par sa déclaration de la véracité des données, qui celles-ci sont exactes et qu'elles ont été prises en compte au moment de leur saisie.					

Partie DÉPART
informations relatives au chargement

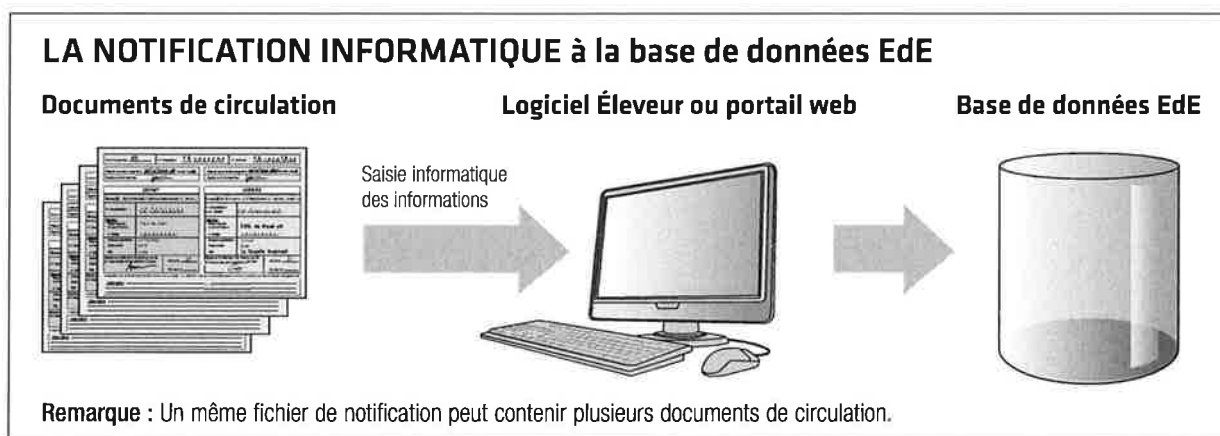
Partie TRANSPORT
informations relatives au transport

Partie ARRIVÉE
informations relatives au déchargement

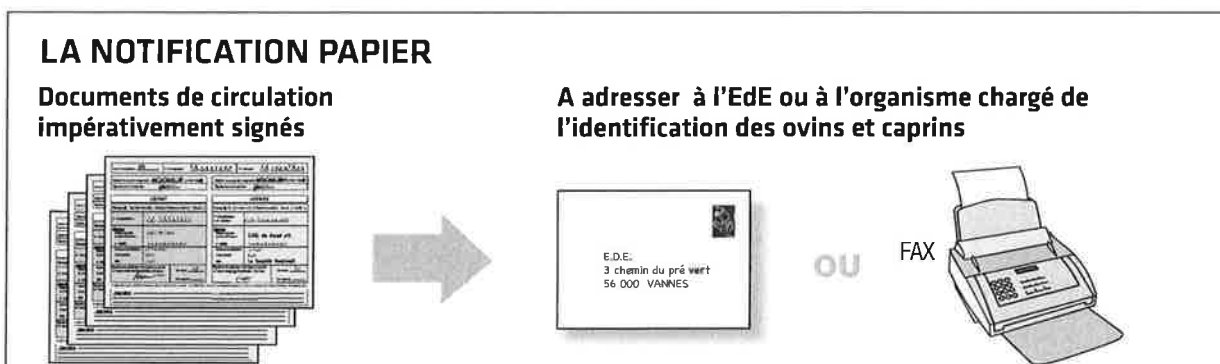
Caractéristiques générales du document

- Actuellement il comporte 3 exemplaires et est constitué de feuillets autocopiants. (Prochainement, il comportera 5 feuillets dont deux seront spécifiquement dédiés à la notification papier à l'EdE).
- Il peut faire l'objet d'un document spécifique ou s'insérer dans un document professionnel.
- Il peut être édité par les détenteurs eux-mêmes, ou fourni par les structures auxquelles ils adhèrent ou par l'EdE.

COMMENT NOTIFIER ?



OU



JE CHARGE



► Comment je remplis le document de circulation

<input checked="" type="checkbox"/> Élevage <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> C.Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> Abattoir	
N° d'exploitation	[FR] 862121818
Détenteur Raison sociale ou Nom Prénom	EARL du Grand Pré
N° SIREN	
Adresse exploitation	Le Pivert
Code postal	86470
Ville	La Chapelle Montreuil
Signature du détenteur d'origine ou cachet du responsable de l'exploitation d'origine	Nb ovins <u>30</u> Nb caprins <u>10</u>

Je connais la destination

ARRIVÉE	
<input checked="" type="checkbox"/> Élevage <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> C.Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> Abattoir	
N° d'exploitation ou N° abattoir	[FR] 79454256
Date d'arrivée	

Je ne connais pas la destination

ARRIVÉE	
<input type="checkbox"/> Élevage <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input checked="" type="checkbox"/> C.Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> Abattoir	
N° d'exploitation ou N° abattoir	
Détenteur Raison sociale ou Nom Prénom	
GPC	
N° SIREN	012687922
Adresse exploitation	

► Les informations que je dois notifier

Destination connue

- Le N° EdE de mon exploitation
- Le type de mon exploitation : élevage
- Le nombre d'ovins et de caprins que j'ai chargés
- Le N° DDSV du transporteur (si il existe)
- Le N° d'immatriculation du véhicule
- Le N° EdE de l'exploitation ou le N° d'agrément sanitaire de l'abattoir de destination
- La date de sortie de mon exploitation

Destination inconnue

- Le N° EdE de mon exploitation
- Le type de mon exploitation : élevage
- Le nombre d'ovins et de caprins que j'ai chargés
- Le N° DDSV du transporteur (si il existe)
- Le N° d'immatriculation du véhicule
- Le N° SIREN de l'opérateur commercial prenant en charge les animaux
- La date de sortie de mon exploitation

Les autres données du document de circulation sont facultatives mais peuvent être notifiées

JE DÉCHARGE



► Comment je remplis le document de circulation

Je connais la provenance

DÉPART	
Élevage <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> Centre de Rassemblement <input checked="" type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/>	
N° d'exploitation	FR 72656258

Je ne connais pas la provenance

DÉPART	
Élevage <input type="checkbox"/> Op. Commercial <input checked="" type="checkbox"/> Centre de Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/>	
N° d'exploitation	_____
Détenteur Raison sociale ou Nom Prénom	GPC
N° SIREN	012687922
Adresse exploitation	_____

ARRIVÉE	
Élevage <input checked="" type="checkbox"/> Op. Commercial <input type="checkbox"/> C. Rassemblement <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> Abattoir <input type="checkbox"/>	
N° d'exploitation ou N° abattoir	FR 86222188
Détenteur Raison sociale ou Nom Prénom	Earl du Grand Pré
N° SIREN	_____
Adresse exploitation	Le Pivert
Code postal	36470
Ville	La Chapelle Montreuil
Signature du détenteur d'arrivée ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée	Nb ovins 40
	Nb caprins 10

► Les informations que je dois notifier

Provenance connue

- Le N° EdE de mon exploitation
- Le type de mon exploitation : élevage
- Le nombre d'ovins et de caprins que j'ai déchargés vivants
- Le nombre de morts constatés lors du déchargement
- Le N° DDSV du transporteur (si il existe)
- Le N° d'immatriculation du véhicule
- Le N° EdE de l'exploitation de provenance
- La date de l'entrée dans mon exploitation

Provenance inconnue

- Le N° EdE de mon exploitation
- Le type de mon exploitation : élevage
- Le nombre d'ovins et de caprins que j'ai déchargés vivants
- Le nombre de morts constatés lors du déchargement
- Le N° DDSV du transporteur (si il existe)
- Le N° d'immatriculation du véhicule
- Le N° SIREN de l'opérateur commercial apporteur d'animaux
- La date de l'entrée dans mon exploitation

Les autres données du document de circulation sont facultatives mais peuvent être notifiées

LES CAS PARTICULIERS

► Destination non référencée

Le destinataire n'a ni N° EdE d'exploitation, ni N°SIREN propre.

Sortie d'animaux

- Le N° EdE de l'exploitation de destination **est remplacé par la mention « Numéro Inexistant ».**
- **L'adresse** (code postal et localité) et **l'identité de la personne** (nom et prénom) **sont obligatoires.**

► Les échanges européens



Entrée d'animaux

Le N° d'exploitation de provenance **remplacé par le N° du certificat communautaire d'échange.**

Sortie d'animaux

Le N° d'exploitation de destination **est remplacé par le N° du certificat communautaire d'échange.**

Diagramme illustrant un certificat intracommunautaire (INTRA) et un formulaire d'exploitation. Le certificat INTRA est un document rectangulaire avec des champs pour le numéro de certificat (INTRA, IE, 2008, 0008031) et le numéro de l'exploitant européen. Le formulaire d'exploitation est un document plus complexe avec de nombreux champs et sections.

► Import-Export



Entrée d'animaux

Le N° d'exploitation de provenance **est remplacé par le N° du certificat sanitaire d'importation (DVCE).**

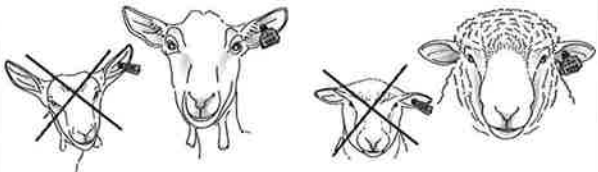




Sortie d'animaux

Le N° d'exploitation de destination **est remplacé par le N° du certificat sanitaire d'exportation (DVCE).**











Diagramme illustrant un document vétérinaire commun d'entrée (DVCE Animaux) et un formulaire d'exploitation. Le DVCE Animaux est un document rectangulaire avec des champs pour le numéro de certificat (IMPORT, NZ, 2008, 0012016) et le numéro de l'exploitant européen. Le formulaire d'exploitation est un document plus complexe avec de nombreux champs et sections.

RAPPEL IDENTIFICATION CONFORME :

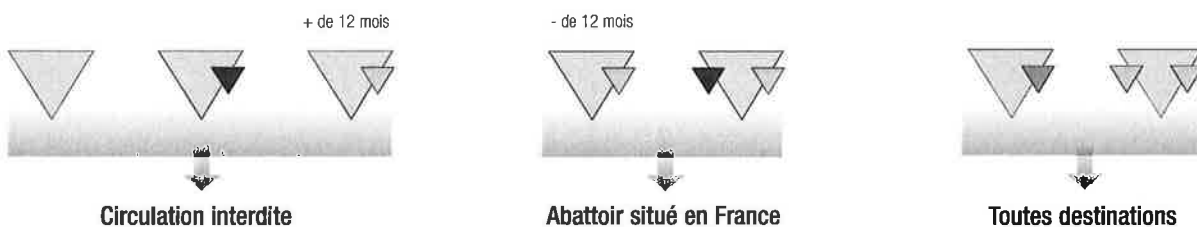
L'identification des petits ruminants doit être maintenue en permanence de la manière suivante :

Animaux nés avant juillet 2005	Animaux nés après juillet 2005
<p>1 repère saumon</p> 	<p>2 repères jaunes</p> 
<p>Sauf contrôle de performances : 2 repères (2 boucles, ou 1 boucle + 1 tatouage)</p>	<p>Sauf dérogation animaux de boucherie (- de 12 mois): 1 repère</p> 
<p>1 format de repère</p>  <p>Barrette rigide (- de 12 mois) plus en circulation</p> <p>Pendentif</p>	<p>4 formats de repères</p>  <p>Barrette rigide (- de 2 mois) Barrette souple Pendentif Bouton électronique</p> <p>NB : combinaisons possibles entre ces différents formats. Ex : B. souple + pendentif</p>

LES REPÈRES

Avant juillet 2005		Après juillet 2005	
Animaux nés en France			
 <p>N° d'exploitation à 8 chiffres</p> <p>N° d'ordre à 4 ou 5 chiffres</p>	 <p>Indicatif de marquage à 6 chiffres (lié au N° d'exploitation à 8 chiffres)</p> <p>N° d'ordre à 5 chiffres</p>		
Animaux introduits en France			
<p>Provenance Union européenne</p> 	<p>Provenance Pays tiers</p> 	<p>Provenance Union européenne</p> 	<p>Provenance Pays tiers</p> 
Rebouclage			
<p>Régime général</p> 	<p>Contrôle de performances rebouclage à l'identique</p>  <p>marquage usine ou manuel</p>	<p>Rebouclage provisoire</p>  <p>Éleveurs</p>	<p>Rebouclage à l'identique</p>  <p>Opérateurs commerciaux</p>

DESTINATIONS POSSIBLES SELON L'ÉTAT DU BOUCLAGE



INFOS PRATIQUES

► Déléguer la notification

Vous avez la possibilité de confier la réalisation des notifications de mouvements à un acteur aval de la filière : le délégataire (un groupement de producteurs, un négociant, un marché, ou un abattoir).

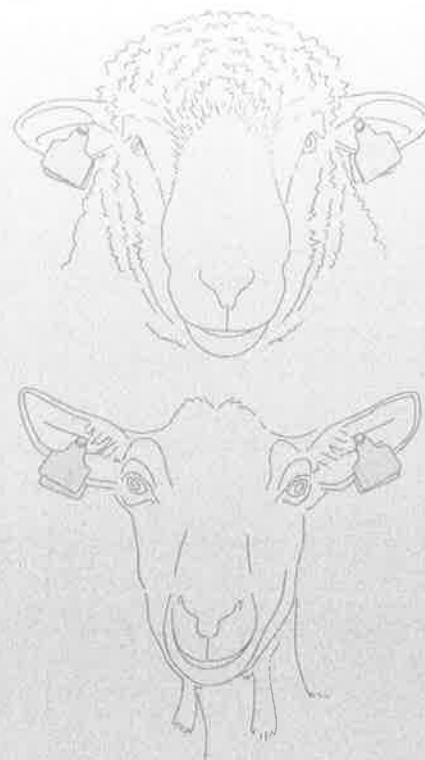
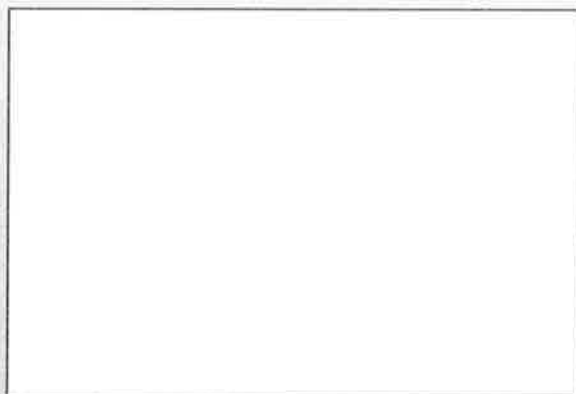
Vous prenez alors le statut de délégant.

Référez-vous à la plaquette « DÉLÉGATION » et contactez votre délégataire potentiel pour prendre connaissance des modalités et obligations de la délégation.



► Pour tous renseignements complémentaires

Contactez votre EdE ou l'organisme chargé de l'identification des ovins et des caprins.



Réponses aux questions fréquemment posées sur
www.inst-elevage.asso.fr
(club métier : Identifier les ruminants > FAQ)



**IDENTIFICATION
OVINE & CAPRINE**

